



Litige facture eau avec propriétaire

Par **Taormina**, le **05/06/2012** à **15:56**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement dans lequel je vis avec mon conjoint et mon bébé de 1 an. Nous avons une consommation d'eau normale je pense (1 douche par jour, 1 vaisselle par jour, 2/3 lessives par semaine...).

Cet appartement est dans un maison de 6 appartements (seulement 3 occupés actuellement par des locataires et 1 par le propriétaire).

Notre propriétaire reçoit une facture globale tous les 3 mois... il répartie le montant selon les compteurs individuels de chaque appartement.

Jusqu'ici tout va bien.. seulement cette répartition il ne la fait pas "aux frais réels" mais au pourcentage.. C'est à dire qu'il additionne la totalité de notre conso REELLE, en fait un pourcentage : 100% et détermine ainsi que le locataire A a consommé 30% de la facture, le locataire B 25% etc...

Le hic c'est que :

- 1- c'est une vieille maison dans laquelle il ne fait jamais de travaux et il doit y avoir beaucoup de fuites.
- 2- il utilise l'eau de la maison pour ses travaux sur son terrain d'à côté.... sans la déduire de la facture globale...
- 3- selon le compteur nous consommons à peine la moitié de ce qu'il nous réclame...

Résultat, nous payons tous les 3 mois entre 190 euros et 260 euros.....!

C'est énorme par rapport à ce que j'ai pu consommé dans mes locations précédentes et je pense qu'il y a erreur quelque part....

Pouvez-vous me dire si sa méthode est légale dans la mesure où nous avons des compteurs individuels ? Ne devrions-nous pas payer que ce qu'on consomme ?